

concéder aux couvents et aux églises un *Calendarium proprium* supplémentaire. Aux usages nouveaux, intrus, le doyen de la collégiale de Tongres oppose les plus énergiques maximes : *Constitutiones contra canones et decreta præsulum romanorum, vel bonos mores, nullius sunt momenti !* Mais comme le bon doyen est un Romain, il ajoute cette réserve, qui a plus de prix venant d'un contemporain des débuts du grand schisme, que tout ce qu'il propose est provisoire et imparfait, car de Rome seule peut venir la meilleure loi : *Donec de Urbe veniat id quod erit magis perfectum.*

* * *

Ainsi pensait un liturgiste de la fin du XIV^e siècle, dont il nous semblait retrouver la doctrine dans la Bulle qui nous est venue hier de Rome.

Raoul de Rivo ne fut pas entendu de son siècle. Aussi bien, les temps n'étaient guère propices à une restauration comme celle qu'il souhaitait. Rome était pour lors douloureusement amoindrie. Puis la Renaissance arriva, peu sensible à l'antiquité liturgique dont un Amalaire ou un Raoul de Rivo avaient été épris. Les premiers imprimeurs imprimèrent les Bréviaires tels que l'usage les voulait. Survint l'humanisme, où le Bréviaire romain lui-même faillit être sacrifié. La gravité de Carafa (le futur Paul IV) et de saint Gaétan, les deux fondateurs de la première Congrégation de clercs réguliers, celle des Théatins, sauva le Bréviaire romain, à un moment où la faveur semblait acquise au fâcheux et ingénieux essai du cardinal Quignonez. Je croirais volontiers que le *Book of common prayer* de Cranmer dut achever de dessiller les yeux. On comprit que le vieux Bréviaire romain restait, en dépit de son inélégance et de ses déformations, un témoin de l'antiquité, comme l'était le Missel romain ou le Pontifical romain : il fallait à tout prix conserver ces monuments et n'y porter la main, fût-ce pour les restaurer, qu'avec prudence et respect. On comprit cela d'instinct plus qu'on ne le proclama, mais cette prudence et ce respect furent la règle du Saint-Siège, au jugement et à l'autorité duquel le Concile de Trente s'en remit du soin de publier une édition du Bréviaire et du Missel.

La restauration du Bréviaire par saint Pie V se donna pour programme de ne rien supprimer de la « somme » authenti-